**2017 – SUJET N° 1.1**

**Vous analyserez la situation de management présentée dans l’annexe en effectuant les travaux suivants :**

1. Caractériser l’organisation Bellier Automobiles par sa finalité, la nature de son activité, ses ressources et son champ d’action géographique.
2. Identifier les problèmes de management auxquels a été confrontée cette organisation.
3. Présenter la décision prise par Bellier Automobiles pour répondre à ce problème. Repérer le changement d’option stratégique opéré par l’organisation.
4. Montrer que cette décision relève du management stratégique.
5. Montrer que cette décision entre dans le cadre de la responsabilité sociétale de cette organisation.

ANNEXE : Interview du vice-président de la région Pays-de-la-Loire

**Annexe - Interview du vice-président de la région Pays-de-la-Loire**

En tant qu’élu local, je rencontre un nombre croissant de chefs d’entreprises qui font le choix d’une relocalisation en Pays-de-la-Loire. J’ai pu constater cette semaine à quel point cela est un choix gagnant pour nos entreprises, nos salariés et nos territoires, y compris dans des domaines d’avenir exposés à une forte concurrence.

Je vais vous donner un exemple, celui de Bellier Automobiles, une PME qui construit des voitures sans permis, des utilitaires et des voitures électriques depuis 1968. Un petit poucet du secteur qui a connu plusieurs rachats successifs et une délocalisation de l’essentiel de sa production. Nous sommes en 2010 et l’entreprise se trouve dans une situation financière plus que dégradée.

**Une délocalisation peut coûter plus cher que prévu**

Premier responsable de cette décrépitude des comptes de l’entreprise : cette délocalisation en Chine. Une délocalisation qui, sous couvert d’une baisse des coûts salariaux, s’est finalement révélée bien plus onéreuse et compliquée à gérer que prévue.

Bellier Automobiles ne parvenait pas à engager des relations durables de travail et de confiance avec les sous-traitants locaux. Les problèmes de qualité étaient nombreux, le manque de réactivité dans les délais de livraison aussi. Ces soucis du quotidien pour Bellier Automobiles entraînaient des pertes importantes, des coûts supplémentaires non prévus.

Surtout, la société était en train de perdre la maîtrise technique du produit, se trouvant ainsi bien incapable d’y apporter toute modification, dans un domaine où la réactivité et l’adaptabilité sont des conditions nécessaires pour innover en permanence. Modifier une carrosserie, améliorer une pièce, c’est plus facile à faire quand la chaîne de production est à proximité des concepteurs et pas à 8 000 kilomètres.

Retrouver la maîtrise de la chaîne de production et du produit pour en améliorer sa qualité, atteindre un positionnement plus haut de gamme : voilà les deux clés à l’origine de la relocalisation de la production en Vendée.

Bellier Automobiles a alors défini un plan de développement et de redynamisation. Sa relocalisation en Vendée s’est ainsi accompagnée d’un investissement de trois millions d’euros, soutenu par les pouvoirs publics dont la région. Ce plan va permettre de tripler la production qui se développe désormais largement à l’exportation et de relocaliser 85 emplois en France pour porter l’effectif total à 110, en développant en particulier une gamme de véhicules électriques de nouvelle génération. Une filière d’avenir, qui répond à des préoccupations majeures en termes de développement durable.

***Source : leplus.nouvelobs.com du 12/09/2013***